

Retour aux résultats de la recherche

([http://plus.lesoir.be/archives/recherche?](http://plus.lesoir.be/archives/recherche?datefilter=lastyear&facets=ON:ROSSEL ON BE dco77fb4-7aa1-4157-9cb9-edc880c3ef16&sort=date desc&word=bénédicte linard)

datefilter=lastyear&facets=ON:ROSSEL ON BE dco77fb4-7aa1-4157-9cb9-edc880c3ef16&sort=date desc&word=bénédicte linard)

Les fédérations

des arts de la scène lancent un appel

à l'aide

Les reports

de programmation ne résoudront pas

le manque à gagner des artistes : un mois annulé, c'est un mois perdu. Quatre fédérations demandent un fonds de secours et la possibilité d'un chômage.



Par **Alain Lallemand (/43733/dpi-authors/alain-lallemand)**

Journaliste au service Culture

Le 16/03/2020 à 00:00

A lors que les théâtres, centres culturels et autres lieux de diffusion ont fermé leurs portes vendredi et pour trois semaines minimum, plusieurs fédérations professionnelles des arts de la scène interpellent le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le collège de la Commission communautaire française (Cocof) afin que soient prises des mesures significatives de soutien à ce secteur culturel qui représente des milliers d'emplois qui, en temps normal, sont déjà parmi les plus fragiles.

« Reports impossibles »

« L'ensemble du secteur se mobilise pour activer des mécanismes de solidarité en

« L'ensemble du secteur se mobilise pour activer des mécanismes de solidarité en tentant dans un premier temps de prévoir le report des représentations et, si possible, le remboursement par les programmeurs, des frais réels engagés par les compagnies (emplois, déplacements, hébergement, prestataires, location de matériel...) », notent la chambre des théâtres pour l'enfance (CTEJ), la fédération des arts forains, arts du cirque et de la rue (Aires libres), la chambre des compagnies théâtrales pour adultes (CCTA) et la fédération du secteur chorégraphique (RAC). Cependant, « malgré la bonne volonté des opérateurs, il apparaît, dans la réalité des faits, que d'une part les reports s'avèrent bien souvent impossibles puisque les saisons de programmation sont planifiées près d'un an à l'avance et, d'autre part, que les remboursements de frais réels engagés par les compagnies ne pourront être assumés par certains opérateurs ».

Sur cette base, et alors que la ministre de la Culture Bénédicte Linard (Ecolo) a déclaré dans les colonnes du *Soir* que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles réfléchirait cette semaine à la possible création d'une sorte de fonds des calamités, ces fédérations des arts de la scène jugent « essentiel d'envisager la création d'un fonds de solidarité pour les opérateurs culturels en privilégiant son affectation aux remboursements des frais réels des opérateurs les plus fragiles pour lesquels cette crise pourrait avoir un impact sur leur viabilité. Par ailleurs, il existe en arts de la scène des subventions à la création et à la diffusion. Nous demandons que ces subventions (aides à la création, interventions Art et Vie, Spectacles à l'école, aides WBI et Cocof pour les représentations à l'étranger) soient maintenues même en cas d'annulation des représentations ».

On sait que l'administration de la Culture réfléchit à la nécessité d'adapter leur interprétation des cahiers de charges des conventions et contrat-programmes des opérateurs culturels. Les fédérations appuient en ce sens : « Les obligations en matière de recettes propres et de volume d'activité devront également être adaptées. »

Chômage pour raison économique

Enfin, on sait que la Commission paritaire 304 des arts du spectacle se réunit mercredi pour évaluer l'impact du coronavirus sur le secteur et que la ministre de la Culture sera attentive aux résultats de ses travaux. Là aussi, les fédérations

appuient cette démarche : « Nous demandons par ailleurs que le chômage pour raisons économiques (coronavirus) soit étendu et simplifié pour tous les employeurs de notre secteur. Nous travaillons à la collecte des informations

concernant les pertes économiques subies par nos membres et nous tenons à votre disposition pour réfléchir à la meilleure manière de mettre en œuvre les dispositifs de soutien. »

Enfin, les fédérations concernées soulignent à quel point elles ne sont pas seulement les victimes immédiates des mesures « coronavirus » qui frappent la culture, mais aussi les victimes collatérales des mesures qui visent l'enseignement et le secteur horeca : « Gardons à l'esprit également que nombre de jeunes (et moins jeunes) comédien.ne.s, musicien.ne.s et circassien.ne.s survivent aussi en donnant des cours et en travaillant dans l'horeca, tous secteurs impactés par la crise sanitaire. »

